Comme votre pharmacien communautaire prend aussi soin de vous, il peut être difficile de bien comprendre le rôle de votre pharmacien au GMF…

Détrompez-vous, ils ont des tâches bien différentes !

Brochure réalisée par une équipe d'étudiants de 4e année en pharmacie de l'Université de Montréal:

Andréane Bouchard, Anne-Gabrielle Lavoie, Anthony Carbonneau-Cadrin, Marie-Ève Gagnon et Marie-Pier Desbiens

Révisée par le Comité de travail du RQP-GMF

Mai 2019

Réseau Québécois des Pharmaciens GMF

Quel est le rôle de mon pharmacien en GMF

- Mon pharmacien en GMF -

Des questions ? N'hésitez pas à en discuter avec votre pharmacien en GMF !

En collaboration avec votre pharmacien communautaire, votre pharmacien au GMF travaille étroitement avec les autres professionnels qui s'occupent de vous, comme votre médecin ou votre infirmière. Il peut donc :

- Aider votre médecin à choisir le meilleur traitement pour vous.
- Effectuer le suivi de certains de vos problèmes de santé et ajuster vos médicaments au besoin.
- Réviser votre liste de médicaments avec vous et faire des suggestions à votre médecin pour arrêter, modifier ou ajouter certains médicaments.
- Aider votre médecin à s'occuper de vous et de vos médicaments, après un congé de l'hôpital.

Le pharmacien communautaire est celui que vous allez voir à votre pharmacie et qui s'occupe de :

- Vous conseiller lorsque vous avez un nouveau médicament et contacter votre médecin au besoin.
- Faire le suivi de vos médicaments avec vous.
- Vous conseiller lorsque vous avez une question médicale.
- Vous référer vers votre médecin (ou un autre service) au besoin.
- Vous prescrire des médicaments lorsqu'aucun diagnostic n'est requis (cessation tabagique, diarrhée du voyageur, etc.) ou lors d'une condition mineure pour laquelle vous avez déjà reçu un médicament (acné mineure, vaginite à levures, etc.).